

Le magazine de Paprec Group pour une planète verte

# paprec

## mag n°44

Mai 2020

### DOSSIER

Paprec, un leader  
du recyclage  
des déchets de  
chantiers en France

### REPORTAGE

Au cœur  
de la destruction  
confidentielle  
en Suisse

### SPONSORING

Paprec soutient  
les artistes  
prometteurs

### STRATÉGIE

# L'innovation au service de ses clients



PAPREC  
GROUP

La France est engagée depuis mars dans une crise sanitaire majeure avec l'épidémie de coronavirus COVID 19. Paprec joue son rôle au service du pays avec la continuité du service d'enlèvement et de traitement des déchets, un des services fondamentaux d'une société moderne et clé pour le respect des mesures d'hygiène.





# L'innovation au cœur de l'ADN Paprec

**ERWAN LE MEUR,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT  
EN CHARGE DU GRAND ÎLE-DE-FRANCE

Depuis 25 ans, Paprec a placé l'innovation au cœur de son modèle. Désormais acteur global de la gestion des déchets – collecte, valorisation matière, valorisation énergétique et retour à la terre – le Groupe affiche, dans tous ces domaines, une ambition forte. La collectivité de Coulommiers, aux frontières de Paris, a été séduite par la nouveauté de la collecte latérale proposée par Paprec, plus productive et moins onéreuse.

Sur la valorisation énergétique, Paprec accompagne les collectivités en proposant des projets de chaudières à CSR et de méthanisation pour suivre la trajectoire qui verra d'ici 2025 une réduction de 50 % des volumes enfouis aujourd'hui dans les installations de stockage.

Leader français du traitement de la collecte sélective, Paprec innove en construisant ou en rénovant des centres de tri pour permettre aux collectivités de traiter plus de déchets entrants tout en franchissant le cap des extensions de consignes de tri. Le Groupe met à leur disposition les meilleures technologies disponibles en matière de tri. Dans ce domaine, l'intelligence artificielle vient renforcer les machines au service d'une valorisation maximale des déchets.

Enfin, dans le domaine du recyclage des déchets du BTP, Paprec Chantiers a séduit les grandes majors du secteur de la construction grâce à la qualité de ses services et de ses innovations en matière de collecte et de valorisation des déchets, particulièrement en Île-de-France.

Signe de succès, les portes des chantiers du Grand Paris Express lui sont désormais ouvertes.

« L'intelligence artificielle vient renforcer les machines au service d'une valorisation maximale des déchets. »

**paprec**  
mag n°44

Directeur de la publication : Jean-Luc Petithuguenin – Rédacteur en chef : Thibault Petithuguenin – Rédaction : François Blet, Jeanne Harambat, Thibault Petithuguenin, Agathe Remoue, Nicolas Rodrigues – Éditeur : Paprec Group – Direction de la communication – 7, rue du Docteur-Lancereaux 75008 Paris – Conception et réalisation : L O N S D A L E – Photographies : Yann de Fonk, Stéphane Grangier, Istock, Arthur Joncour, Camille Millerand, Paprec Group, Lucio Persiani, Augusto Da Silva, Govin Sorel, Vinci Construction France – Illustration : Janis Andzans – Imprimé sur du papier recyclé.

# sélection

À RETENIR  
CE TRIMESTRE



## SPONSORING

### Paprec prolonge son partenariat avec le Flash de La Courneuve

Engagé à ses côtés depuis la fin des années 90, Paprec a décidé de prolonger son partenariat avec le club de football américain de La Courneuve, qui a remporté le Championnat de France à 11 reprises. Le Flash compte aujourd'hui près de 4 000 adhérents et dix sections différentes allant de l'élite aux débutants.

# 21

**millions de tonnes de CO<sub>2</sub>  
en moins dans l'atmosphère.**

C'est possible en produisant à partir des matières issues de l'industrie du recyclage en France. Cela correspond à l'ensemble des émissions du transport aérien en France.



## CONTRAT

### Le Smictom de Lavour : c'est reparti pour 20 ans !

Le 25 octobre dernier, les équipes de Coved ont remporté le contrat de délégation de service public (DSP) du Smictom de Lavour pour les 20 prochaines années. Le syndicat tarnais renouvelle ainsi sa confiance aux équipes du Groupe. Pour ce contrat exceptionnel (collectes, déchetteries et ISDND), Paprec va investir 22 millions d'euros afin d'accompagner le Smictom.



## WEB

### Un nouveau site pour de nouvelles solutions en ligne

Cet automne, un nouveau site internet du groupe Paprec a vu le jour : [mypaprecsolutions.com](http://mypaprecsolutions.com).

Il développe de nouvelles solutions en ligne pour le traitement des déchets des industriels.

Avec des pages dédiées à chacun de nos métiers, ainsi qu'à chaque activité de nos clients, ce nouveau site internet facilitera une navigation ciblée afin de trouver rapidement le matériel de collecte adapté et la prestation correspondante.



## CONTRAT

### Paprec Echalier Auvergne remporte la collecte sélective du Puy-de-Dôme

Paprec Echalier Auvergne a officiellement remporté le traitement de la collecte sélective de l'ensemble du Puy-de-Dôme pour les neuf prochaines années. En vue de l'extension des consignes de tri, la filiale auvergnate s'est également vu confier par le Valtom, premier syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers dans le Puy-de-Dôme, la modernisation du centre de tri. Les travaux débuteront en 2021 et représenteront près de 20 millions d'euros d'investissement. 95 % du process sera remplacé pour accueillir 54 000 tonnes de déchets par an et capter les matières valorisables à hauteur de 97 %.



## JOINT-VENTURE

### L'entreprise adaptée Le Petit Plus rejoint Paprec

Fin 2019, la filiale tertiaire de Paprec, La Corbeille Bleue, et son partenaire Fastroad se sont rapprochés de l'entreprise adaptée Le Petit Plus. Celle-ci collecte, gère et regroupe les déchets de plus de 300 entreprises publiques et privées depuis bientôt dix ans. Son offre va permettre à Paprec de développer significativement l'activité de La Corbeille Solidaire et de



répondre aux attentes des nombreux clients de La Corbeille Bleue. Réciproquement, les filières de Paprec garantiront aux clients du Petit Plus le recyclage et la valorisation qualitative de leurs déchets en circuit court. Ce rapprochement a pris la forme d'une joint-venture sociale, agréée « ESUS », pour garantir l'objectif et l'utilité sociale de l'entreprise.

en direct

FRANÇOIS BRAUD,  
AVOCAT EN DROIT  
DE L'ENVIRONNEMENT

# Loi économie circulaire : un texte sans vision

**Après des débats mouvementés, la loi anti-gaspillage – avec son volet lié à l'économie circulaire – a été votée fin janvier. Une centaine de textes d'application sont désormais attendus avec impatience, d'autant plus que les articles sont parfois flous, voire contradictoires. François Braud, avocat en droit de l'environnement, détaille en quoi cette loi, enclenchée sans vision globale, échoue à inscrire l'économie circulaire dans l'ADN de l'industrie.**

**Vous avez décrypté le texte de la loi anti-gaspillage votée fin janvier. Quel est, pour vous, l'intérêt d'une nouvelle loi sur le sujet ?**

**François Braud :** En matière d'environnement, il y a toujours besoin de textes pour améliorer l'existant. Il faut en effet régulièrement transposer en droit français les directives européennes. Par exemple, un des sujets qu'il aurait été intéressant de voir retranscrits dans cette loi est l'obligation européenne de trier les biodéchets à la source – prévue pour la fin 2023. Il aurait été d'ailleurs plus sage de rester aussi précis que la directive prévoyant l'interdiction de plastiques à usage unique ciblé (coton-tige...). Au final, sur ce simple exemple, le Gouvernement mécontente tout le monde. Les citoyens et citoyennes connaissent peu les raisons sanitaires et écologiques

qui ont amené à utiliser autant les plastiques ont protesté vigoureusement, trouvant l'échéance de 2040 trop lointaine. Les industriels, eux, déplorent le manque de visibilité qui émane de cette mesure. Un manque de visibilité toujours néfaste à l'investissement et au déploiement industriel.

**Pourquoi cette insatisfaction globale ?**

**F. B. :** L'élaboration de cette loi a été un processus itératif, sans colonne vertébrale. Initiée par trois ministres en trois ans, elle a finalement été gérée avec une rapidité qui ressort de la précipitation. Une précipitation qui se devine dans le texte final. Le travail parlementaire à l'Assemblée a été assez faible. Heureusement, les sénateurs ont su repositionner le texte. En raison de cette élaboration hasardeuse, la

loi ne présente pas de vision globale. Le Gouvernement a avancé en ordre dispersé avec des mesures kaléidoscopiques. Le résultat est une série de mesures qui n'ont pas de lien entre elles, voire sont contradictoires !

**Pouvez-vous donner un exemple de ces injonctions contradictoires ?**

**F. B. :** D'un côté, la loi déclare viser l'interdiction des plastiques jetables en 2040. En même temps, elle envisage la consigne des bouteilles pour recyclage. Présenter comme vertueuse la consigne des bouteilles plastique pour recyclage, c'est contradictoire avec l'interdiction de l'usage unique ! Au contraire, on sacralise la bouteille plastique.



## BIO EXPRESS

François Braud accompagne de grands groupes industriels et des PME/PMI en droit public des affaires, droit de l'urbanisme et de l'environnement. Depuis janvier 2008, François Braud est avocat associé du cabinet Atmos Avocats.

**1998 :** Titulaire d'un DEA de droit public, mention droit de l'environnement et droit de l'urbanisme.

**1999 :** Titulaire d'un DESS de contentieux de droit public.

**2000 :** Il est également diplômé de l'Institut de Droit Public des Affaires.

Longtemps co-auteur du Code de justice administrative et du Code de l'environnement (Ed. Lexis Nexis), François Braud a rédigé un grand nombre d'articles dans des publications juridiques spécialisées.

Enseignant à Sciences Po (école urbaine – risque environnemental), il est également formateur en droit de l'urbanisme, droit de la commande publique et droit de l'environnement pour des centres de formation reconnus.

**La consigne a en effet beaucoup mobilisé l'attention...**

**F. B. :** Oui, le débat a été phagocyté par la consigne et les déchets des artisans du BTP.

Ces deux mesures ont occulté tout le reste. ●●●

L'élaboration  
de cette loi  
a été un process  
itératif,  
sans colonne  
vertébrale.

••• Tout cela pour qu'au final, rien ne soit tranché et qu'aucune solution ne soit formulée sur ces deux chantiers !

**Le texte de la loi prévoit d'instaurer la consigne en 2023 si les collectivités ne présentent pas des résultats de collecte et recyclage tendant vers les ambitions européennes (90% de recyclage)...**

**F. B.** : Pour commencer, « tendre vers », cela ne veut pas dire « atteindre » ! Le flou dans la rédaction de cette loi permet déjà d'anticiper de futures batailles juridiques. À quel moment la trajectoire sera-t-elle considérée comme satisfaisante ? Et par qui ? De la même façon, le texte mêle « réemploi » et « réutilisation ». Or, juridiquement, la distinction est très claire. Ces glissements sémantiques marquent un manque de rigueur dans la rédaction juridique du texte.

Autre manquement majeur dans cette loi et bien illustré par ce sujet : l'absence d'étude d'impact. Le ministère a absolument voulu pousser la consigne sans avoir de visibilité sur

ses conséquences pratiques et son bilan global – ce que les sénateurs n'ont pas manqué de dénoncer.

Résultat : l'absence de prise de décision dissuade l'investissement et contribue inexorablement à mettre en attente les démarches de collecte sélective et le tri citoyen, en particulier « hors foyer ». On veut encourager le recyclage sans déployer les capacités de le faire. Or, en droit de l'environnement, il est bien

connu que quand on n'avance pas, on recule. Quant au fond du sujet, pas la peine de revenir dessus, les collectivités l'ont exprimé : mettre en place une telle mesure reviendrait à détruire un modèle et un système sur lequel elles ont investi pendant deux décennies.

« Le Gouvernement jette l'opprobre sur le plastique tout en reconnaissant l'absence de substitut. »





### Et la loi a désigné un ennemi public : le plastique...

**F. B. :** Le Gouvernement jette l'opprobre sur le plastique tout en reconnaissant l'absence de substitut. Il faut sûrement réfléchir à l'usage de cette matière mais de façon plus globale. La loi n'offre pas d'encouragement ni même de visibilité à la filière de valorisation matière du plastique. Elle ne présente pas non plus d'ambition allant au-delà de la réglementa-

tion européenne sur l'incorporation de matières recyclées ou l'écoconception.

### Un autre point très marquant de cette loi : le recours à la responsabilité du producteur. Peut-on en attendre au moins une REP (responsabilité élargie du producteur) nouvelle génération, plus ouverte aux acteurs de la gestion des déchets ?

**F. B. :** La France est en effet la championne d'Europe des responsabilités élargies du producteur. Nous en avons actuellement une vingtaine et la loi en instaure une poignée supplémentaire, comme les jouets, les articles de sport et loisirs...

Le sujet principalement mis en débat était la REP BTP avec la reprise gratuite des déchets du bâtiment. Le flou demeure évident : quels déchets sont concernés ? Quel niveau de tri ? En la matière, le Gouvernement a eu un certain

« courage » : montrer la voie en admettant ne pas savoir comment y aller puisqu'un grand appel à projets a été lancé une fois la loi votée. Au moins, rien n'est encore fixé. Il est possible d'espérer que la perspective s'ouvre vers des éco-organismes de contrôle des bonnes pratiques plus administratifs, plutôt que des éco-organismes financiers, qui n'ont pas toujours les moyens d'atteindre les objectifs souhaités. De même, les industriels du traitement des déchets pourraient apporter leur expertise à la gestion des cycles de vie et favoriser, enfin, l'écoconception en participant à la gouvernance des éco-organismes. Surtout, les pouvoirs publics vont peut-être enfin choisir de participer activement au contrôle de ces éco-organismes laissés au bon vouloir des seuls metteurs en marché.

Les difficultés posées par les dispositifs actuels sont toutefois identifiées puisque la loi instaure un système de médiation pour résoudre les différends entre les acteurs (collectivités, éco-organismes, metteurs en marché, opérateurs de la prévention et gestion des déchets, structures de réemploi et réutilisation).

### Que va-t-il se passer, maintenant ?

**F. B. :** L'heure est à la rédaction des décrets d'application. Comme le texte de loi est ambigu, il est possible d'espérer que le travail sur les décrets d'application va enfin permettre d'ouvrir la fenêtre de la concertation. Car ce sont les choix à venir ces prochaines semaines, qui vont constituer les réelles mesures. •





**stratégie**

DÉVELOPPEMENT

# L'innovation au service de ses clients

Robot trieur, collecte latérale, caméra autonome, objets connectés : grâce à l'expertise de ses équipes en interne, le groupe Paprec propose des solutions parfaitement adaptées aux besoins de ses clients. Revue de détail.

---



**Nous commençons par analyser la problématique posée, puis nous proposons une solution adaptée.**

**CHARLES KOFYAN,**  
DIRECTEUR INNOVATION  
DE PAPREC

**C**hez Paprec, les solutions innovantes répondent généralement à un besoin précis exprimé par le client. « *Nous commençons par analyser la problématique posée, puis nous proposons une solution adaptée*, explique Charles Kofyan, directeur innovation de Paprec. *Il nous faudra alors développer un nouveau process, adapter l'existant ou bien encore proposer la machine adéquate.* » Mais la plupart du temps, il s'agit d'une problématique de gestion des déchets au niveau de la manutention, voire du tri. Cela passe, par exemple, par la réduction des manœuvres de manutention, la mise à disposition d'une machine fixe ou mobile ou encore l'optimisation des rotations pour vider les bennes...

### **Une approche pragmatique**

La politique d'innovation du Groupe obéit à une logique de recherche appliquée. « *Nous avons la volonté que cela débouche tout de suite sur une solution* », précise ainsi Olivier Philippé, directeur adjoint de l'innovation. *Dans le portefeuille clients du groupe Paprec, les secteurs représentés sont très variés : boulangerie industrielle, bâtiment, parc d'attractions, aéronautique, centre commercial, etc.* « *Cette variété est un grand avantage*, souligne Charles Kofyan. *Elle nous donne une grande ouverture d'esprit pour développer des solutions intelligentes, qui répondent parfaitement à la demande de nos clients.* » De fait, les équipes de Paprec Techniques et du service innovation sont capables de jeter des ponts entre les différentes industries clientes du Groupe.



### **Le robot trieur**

Il a fait son apparition à l'été 2019 sur la ligne des refus de tri au sein de l'usine de collecte sélective Trivalo 69. Baptisé Max, ce robot à l'allure d'araignée géante est équipé de deux caméras qui filment les déchets sur le tapis. Après analyse de la couleur et de la forme des objets, il est capable d'actionner son bras articulé et de capter, grâce à sa ventouse, les matières qui pourront être valorisées, au rythme de 65 préhensions par minute. Avec cette innovation, Paprec espère affiner encore davantage le tri. Objectif : un taux moyen de valorisation de 95 % de matières entrantes (papiers-cartons, plastiques, métaux ferreux et non-ferreux).

### **L'usine 4.0 en marche**

Depuis plusieurs mois, l'intelligence artificielle a fait son entrée dans certains sites du Groupe Paprec. C'est le cas, notamment, des usines Trivalo de Rennes et de Lyon, qui sont équipées de capteurs disséminés tout au long de la chaîne de tri. Ils anticipent au maximum les dysfonctionnements (bourrages, défaillances matérielles...) et limitent ainsi le nombre d'arrêts non programmés. Toutes les données sont ensuite rassemblées au sein des serveurs Paprec afin d'être analysées. D'ici un à deux ans, ces systèmes intelligents devraient être généralisés à l'ensemble des usines. ●●●



## Les D3E

Imprimante, sèche-cheveux, four à micro-ondes... pour valoriser les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), Paprec a investi près de 10 millions d'euros dans une toute nouvelle chaîne de tri à Pont-Sainte-Maxence (Oise).

Démarrée il y a près de 18 mois, l'activité de ce site conduit à maîtriser la filière de bout en bout : collecte, tri et recyclage jusqu'à la matière première secondaire prête à l'emploi pour l'industrie. C'est d'ailleurs la seule usine en France à aller aussi loin dans la valorisation avec une chaîne qui recèle une multitude d'innovations.

Côté machines, une cisaille rotative (RSX 1600X) est capable d'ouvrir les objets, un broyeur en tire des pièces de 4 cm maximum (BSR 2400R) et, enfin, des machines de tri magnétique (induction, courants de Foucault...) et optique assurent la séparation des éléments métalliques. D'ici un an, le tri optique conduira à un tri plus précis des plastiques en fonction de la résine utilisée. Par ailleurs, le site dispose d'un système de pesée en temps réel de toutes les matières sortantes.

## Multiplication des objets connectés

Comme dans notre vie quotidienne, ils ont pris une place prépondérante dans les solutions que propose Paprec. Caméra autonome, sonde de remplissage, bouton connecté... tous ces outils sont installés chez le client et facilitent la gestion des déchets. En automatisant le contrôle du niveau de remplissage des points de collecte, la rotation des équipes chargées de vider les conteneurs est anticipée et mieux planifiée.

Autre objet connecté intéressant, le compacteur-peseur est généralement indiqué pour l'équipement de sites multi-clients. Cette solution leur donne la possibilité de partager les coûts, en fonction des volumes que chacun émet.

Toutes ces solutions connectées intègrent la centralisation des données sur les serveurs informatiques du Groupe. Grâce à cette télégestion, les agences, et les clients eux-mêmes, peuvent effectuer un suivi des déchets quasiment en temps réel.

Dans un futur proche, ces outils vont se multiplier. « Une nouvelle génération d'objets connectés va voir le jour d'ici un à deux ans grâce au basculement sur un nouveau réseau de télécommunications », explique Pierre Casabianca, un des 87 ingénieurs développeurs du service informatique de Paprec. À la clé : une autonomie accrue de ces objets et de nouvelles fonctionnalités telles que la géolocalisation, qui permettra aux clients de suivre en temps réel la position de leurs conteneurs. ●

## La collecte latérale

Également appelé « collecte robotisée », ce système fait appel à l'utilisation de nouvelles bennes à chargement latéral. La collecte des bacs individuels et des conteneurs s'effectue en porte à porte : le chargement ne se fait plus par l'arrière mais par le côté. Depuis sa cabine, le chauffeur utilise un joystick pour diriger le bras articulé et saisir les bacs. Il surveille la manœuvre sur un écran de contrôle situé à l'intérieur du véhicule. Ce système améliore la productivité mais aussi la sécurité, puisqu'on estime que le nombre d'accidents du travail est divisé par 5. Il est plébiscité, particulièrement par les collectivités dans des secteurs pavillonnaires et ruraux. Actuellement, Paprec compte une flotte de 20 bennes à ordures ménagères robotisées.



87  
ingénieurs  
développeurs  
au service  
informatique  
de Paprec



## Les objets connectés

Ils sont installés chez le client pour faciliter la gestion des déchets et offrir un suivi quasiment en temps réel. L'ensemble de ces outils peuvent revêtir plusieurs formes et remplir différentes fonctions, selon la configuration des sites et les besoins des clients.

**Le bouton connecté** Ce système est généralement disposé à proximité d'une benne. Lorsque le niveau de remplissage est atteint, le contrôleur appuie sur le bouton pour avertir son agence Paprec. Un chauffeur est ensuite envoyé sur site pour vider la benne. Il lui suffit de presser de nouveau le bouton pour signifier que l'opération a bien été réalisée. L'agence et le client sont alors avertis de l'accomplissement de la mission.

- **Les clients équipés** : Arc International, premier fabricant de verres de table en France et troisième site industriel français, dispose d'une quinzaine de boutons connectés sur son site des Hauts-de-France.

**La sonde de remplissage** Grâce aux ultrasons qu'elle émet, la sonde collecte un certain nombre de mesures qui sont ensuite transmises au serveur informatique de Paprec. Un logiciel est alors capable de déterminer, à partir d'algorithmes et de calculs, la hauteur de remplissage du conteneur. Un indicateur envoie une première alerte quand ce dernier est aux trois quarts plein puis une seconde quand le conteneur est rempli à 100 %. Ce genre de produit est spécifiquement destiné aux clients et aux sites qui disposent de plusieurs bennes à collecter. Environ 600 sondes sont actuellement en service chez une dizaine de clients.

• **Les clients équipés** :

- les sites ADP : 220 à Roissy-Charles de Gaulle, une cinquantaine de bornes à Orly et 5 à Nantes ;
- Disneyland Paris ; 211 bornes réparties à l'intérieur et à l'extérieur du parc ;
- les Chantiers de l'Atlantique (ex-STX France) sont équipés de 35 bornes ;
- la Communauté d'agglomération de Rouen : 25 bornes enterrées.

**Caméra autonome** Cette offre, assez récente, équipe déjà un site d'ADP. Il s'agit d'une caméra placée à 4-5 mètres de hauteur, au-dessus d'une grande benne, ouverte, isolée, ou difficilement accessible à un contrôle visuel. La caméra prend un cliché environ une fois par heure et l'envoie automatiquement à l'agence. Un opérateur Paprec effectue alors le contrôle visuel pour déclencher, si besoin, une tournée de collecte des conteneurs.

**Compacteur-peseur** Ce système est particulièrement adapté aux sites multi-clients afin de partager les frais de traitement des déchets. L'accès au compacteur est sécurisé, un badge est obligatoire pour s'identifier. Le bac, amené par le client, est pesé à son entrée sur le site ainsi qu'à sa sortie. Le contrôle est complété par la prise de deux clichés photographiques afin de vérifier le contenu du bac. Paprec se charge ensuite de calculer la répartition des coûts, selon la quantité de déchets déposée par chaque client.

• **Les clients équipés** :

- Thales ;
- le centre commercial Les 4 Temps, à La Défense.



## Une solution sur mesure pour Airbus

Airbus souhaitait optimiser la chaîne de production de son usine nantaise. Sur ce site, l'avionneur fabrique des éléments en aluminium qui servent à relier les ailes et le fuselage des appareils. Chaque année, l'usinage de ces pièces génère 3 500 tonnes de copeaux valorisables. L'ancienne machine compactait ces déchets en petits cubes qui remplissaient ensuite une benne, occasionnant à chaque vidange un arrêt de la chaîne de fabrication. Début 2018, Paprec a proposé de la remplacer par deux machines capables de fabriquer des briquettes cylindriques qui, au lieu de tomber dans une benne, remplissent des big bags de 1 m<sup>3</sup>. Ils sont ensuite collectés par Paprec. Cette nouvelle installation fonctionne en autonomie 24 h/24 et 7 j/7 et permet à Airbus de connaître en temps réel son stock et sa production de copeaux.

dossier



# Paprec, un leader du recyclage des déchets de chantiers



La rénovation de la Samaritaine est le plus gros chantier des vingt dernières années sur un monument historique au cœur de Paris. Pour limiter les flux dans la ville et l'impact environnemental des travaux de La Samaritaine, Paprec, et son partenaire Raboni ont organisé le transfert, par voie d'eau, de plus de 35 % des déchets du chantier.



**Grand acteur français de la collecte et de la valorisation des matières issues du bâtiment, Paprec a toujours su mêler volonté de recycler ce qui était jeté et innovation pour faire évoluer son offre. Retour sur une trajectoire unique et tour d'horizon des enjeux de développement dans un secteur en plein bouleversement.**

**E**n matière de déchets de chantiers, tout a commencé il y a près de 20 ans pour le groupe Paprec. « À l'époque, une série de rachats de sociétés nous offre l'opportunité de nous lancer dans ce secteur », explique Erwan Le Meur, directeur général de l'activité Paprec Chantiers. *Tout part d'une double idée : nous diversifier en élargissant notre gamme de métiers et suivre l'intuition de Jean-Luc Petithuguenin, qui est persuadé qu'un tri mécanisé des déchets de chantiers va être inévitable. À raison. »* Quelques années plus tard, Paprec inaugure, à Gennevilliers (92), une première chaîne de tri capable de séparer des matières alors peu valorisées. « C'était une grande nouveauté, poursuit Gildas Pensec, directeur commercial de Paprec Chantiers. Et c'est surtout exactement ce qu'il fallait faire. Très vite, elle a été dupliquée à Wissous (91). Nous avons été précurseurs. Aujourd'hui, toutes nos chaînes tournent à plein régime : nous traitons 500 000 tonnes de matières issues du bâtiment en France

*chaque année, dont 300 000 en Île-de-France. Ce qui fait de nous un des leaders du secteur. »*

#### **Au service des majors du secteur**

Eiffage, VINCI, Bouygues, NGE, Léon Grosse ou autre Spie Batignolles, le Groupe travaille avec les plus grands acteurs français du secteur. « Mais nous sommes aussi très présents auprès des PME et des artisans. Au niveau de la collecte, nous nous adaptons à toutes les typologies de matières et de chantiers », poursuit Gildas Pensec. « Nos solutions vont du big bag enlevé par des camions grappins aux bennes de 30 m<sup>3</sup>. Nous avons également des petits camions, assez bas et étroits, qui peuvent se rendre sur tous les chantiers difficiles d'accès. » Cette offre positionne le Groupe sur quelques-uns des foyers d'activité les plus importants de l'Hexagone. Présent à Paris et ses alentours, mais aussi à Toulouse ou Marseille, Paprec Chantiers multiplie les projets d'envergure. « Nous avons notamment été sollicités sur le projet de la nouvelle ●●●



●●● Samaritaine, à Paris, et nous allons travailler avec Eiffage Construction sur l'écoquartier La Vallée à Châtenay-Malabry, sur l'ancien site de l'École Centrale », explique Erwan Le Meur. « Il y a également les JO et le Grand Paris Express, ajoute Gildas Pensec. C'est le plus gros projet immobilier francilien depuis le Baron Haussmann. Des quartiers entiers vont sortir de terre ou se rénover autour des 64 nouvelles gares de la Métropole sur les 15 prochaines années. Ce qui correspond à la création d'une ville comme Paris. Et nous avons dix ans de visibilité sur ce marché. »

### Vers de nouvelles filières et de nouveaux contenants

Qui dit déchets de chantiers, dit BTP. Pourtant, il est important pour Gildas Pensec et Paprec de nuancer les choses : « TP, ce sont les travaux publics, et nous en faisons assez peu. Par contre, nous sommes très présents dans le bâtiment. 75 % de notre chiffre d'affaires proviennent de projets de construction et de rénovation dans ce secteur et les 25 % restants, de la déconstruction ». Là encore, le choix des mots est important : « La déconstruction, ce n'est pas de la démolition. Dans le mot déconstruction, il y a déjà une notion de tri. Cela nous permet de récupérer des déchets en mélange et de les valoriser. C'est un marché très important pour nous, qui nous ouvre de nouvelles filières, notamment sur les huisseries (encadrements de portes et autres fenêtres, ndlr), la moquette, la laine de verre ou le polystyrène. Il y a là de fortes synergies avec les usines Paprec Plastiques, qui savent recycler ces types de déchets ». Autant de matières sur lesquelles Paprec, pionnier du secteur, veut intervenir en premier :

Besoin d'infrastructures de mobilité, congestion urbaine, optimisation de l'espace : les travaux souterrains creusent leur trou au cœur des villes. Un constat partagé par le groupe piloté par VINCI Construction France sur le chantier de la future gare de La Défense et des tunnels adjacents.

« Il y a une grosse demande. Les gens veulent améliorer le taux de valorisation, qui est de 60 %, et que nous avons déjà contribué à augmenter ces dernières années. Par exemple, nous travaillons avec Paprec Plastiques sur un partenariat avec Gerflor, qui fabrique des revêtements de sol. L'idée de notre projet "Floor to Floor" est tout simplement de faire en sorte que les sols en plastique ou en moquette redeviennent du sol ».

Mais ces nouveaux canaux de valorisation ne sont pas les seuls enjeux d'avenir pour le Groupe. « Je crois beaucoup au développement de nouveaux contenants », explique Erwan Le Meur. Dans le cadre de la loi ●●●

«  
**Paprec nous a apporté le juste nécessaire et le juste à temps. »**

**ALA-SAMBA TIMERA**  
VINCI CONSTRUCTION FRANCE



**ALA-SAMBA TIMERA,**  
DIRECTEUR DE PROGRAMME,  
VINCI CONSTRUCTION FRANCE

« **Nous partageons la volonté d'excellence. »**

Au sein de VINCI Construction France, Ala-Samba Timera pilote aujourd'hui la réinvention du modèle partagé de gestion et de management qui vise à renforcer la fiabilité et la qualité des opérations. Il a accompagné la démarche d'excellence opérationnelle et QHSE sur le projet e-déf Eole-La Défense, l'un des chantiers de mobilité majeurs en Île-de-France mené pour le compte de SNCF Réseau, et revient sur le partenariat mis en place avec Paprec dans le cadre de ces travaux.

**Le prolongement du RER E vers l'ouest de Paris, entre la gare Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie (projet Eole), est un projet structurant pour la mobilité en Île-de-France qui profitera quotidiennement à plus de 620 000 passagers. Quels sont les enjeux de logistique et de durabilité sur un tel chantier ?**

Le lot sur lequel nous intervenons concerne le tronçon de Courbevoie à Nanterre. VINCI Construction France y opère en tant que mandataire d'un groupement associant d'autres entités de VINCI Construction, mais aussi Spie Batignolles génie civil et Spie Batignolles fondations. Concrètement, nous réalisons la future gare de La Défense, sous le CNIT (ndlr : le Centre des nouvelles industries et technologies a été le premier bâtiment construit à La Défense en 1958), et ses tunnels adjacents. Ce chantier est aussi technique que logistique, car les procédures sont très spécifiques, à l'instar du phasage des travaux très réglementé dans l'environnement ultracontraint du plus grand quartier d'affaires d'Europe. Il est essentiel de maîtriser toute la chaîne logistique, y compris la collecte et la valorisation des déchets. Sur cet aspect, nous souhaitons être accompagnés par un partenaire fiable et agile.

**Quelles sont les raisons qui ont conduit le groupement à choisir Paprec au départ ?**

Nous visons l'excellence en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Dès l'amont du projet, nous avons pris l'engagement d'optimiser le tri sur chantier, l'évacuation et la valorisation

des déchets. Paprec a répondu à notre exigence en offrant une traçabilité claire des matières traitées et des outils de reporting offrant des données fiables et précises sur les déchets que nous produisons ainsi que sur leur valorisation.

**Concrètement, quelles solutions avez-vous mises en place sur ce chantier ?**

Nous travaillons dans cinq secteurs différents et sur chacun d'entre eux, nous avons mis en place des bennes pour trier les déchets à la source, là où nous les produisons. Nous avons également mis en œuvre un tri sélectif au niveau des bases vie. Chaque espace de travail peut ainsi trier ses papiers, emballages, plastiques, verres, batteries, aérosols, déchets industriels banals (DIB), béton et déchets dangereux séparément. Ainsi, nous agissons concrètement pour préserver l'environnement et gagner en performance globale et en sécurité.

**Êtes-vous satisfaits de ce partenariat avec Paprec ?**

Je dis souvent que nous avons été « bons du premier coup » et que Paprec nous a apporté le juste nécessaire et le juste à temps. Sur des milliers de rotations de camions, nous n'avons eu à déplorer qu'un seul retard. C'est une façon de tirer l'ensemble de la profession du BTP vers le haut en matière environnementale. Il est extrêmement précieux de pouvoir compter sur un partenaire réactif lorsque les opérations battent leur plein à 30 mètres sous terre !



... sur la transition énergétique, dont l'un des objectifs est de réduire les déchets ultimes, Paprec veut ainsi accompagner ses clients sur le tri en amont. « Plus les contenants sont gros, plus les déchets sont mélangés. En multipliant les formats de contenants, nous aidons les artisans à trier. Ces deux dernières années, nous avons développé des big bags translucides mais tout aussi solides que ceux de la concurrence et qui permettent d'identifier facilement leur contenu. Un avantage, pour nous comme pour le client. »

Associées à des campagnes de sensibilisation au recyclage auprès de ses partenaires, à la création de solutions digitales (comme Paprec and Click, qui permet de commander des enlèvements) ou au développement du transport fluvial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ces démarches font de Paprec « un leader qui veut assumer son rôle », explique Gildas Penséc. Nous sommes aidés par l'évolution des consciences et le cadre réglementaire qui est en train de révolutionner cette économie. Mais il faut aller plus loin, et c'est à nous de montrer la voie ! »

**Paprec Issy-les-Moulineaux (92)**  
4 000 tonnes de DIB issus du chantier de la Samaritaine ont été transportés par péniche jusqu'au centre de traitement du groupe Paprec, sur les quais de Seine à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

1 péniche chargée en déchets équivaut à 15 camions en moins sur les routes.

## « Avancer ensemble avec Paprec »

« Nous avons une relation de franchise et de confiance. Nous nous disons les choses », explique d'emblée Olivier Touchais, directeur général de BME France en charge du distributeur de matériaux de construction Raboni. Une entreprise avec laquelle le groupe Paprec travaille depuis plus de 20 ans, en se chargeant, notamment, de la gestion de six déchetteries directement sur les sites Raboni et en valorisant près de 35 000 tonnes de matières par an. « Je connais peu d'entreprises comme Paprec, capables de proposer ce qu'elle propose en Île-de-France et d'être aussi attentionnées envers les clients. Il y a une vraie volonté d'avancer ensemble. » Ce désir a notamment débouché sur bon nombre d'innovations, comme le double fret qui permet aux artisans du bâtiment de déposer leurs matières et d'acheter des matériaux au même endroit. « C'était d'abord une très bonne idée pour collecter plus de déchets et proposer à nos clients une solution pour vider leurs matières. Si,



**OLIVIER TOUCHAIS,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BME FRANCE, EN CHARGE DU DISTRIBUTEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RABONI

après, ils repassent une commande, c'est encore mieux ! » Autre avantage, le développement du transport fluvial : en faisant transiter les déchets des sites installés en bord de fleuve par la Seine, la péniche Paprec a accru, ces dernières années, le taux de valorisation tout en désengorgeant les routes. « Limiter les impacts environnementaux, de la collecte des déchets jusqu'au recyclage, c'est un grand enjeu pour nous », explique Olivier Touchais. « Avec Paprec, nous réfléchissons toujours à de nouvelles solutions en la matière. Le cadre réglementaire change, et il va falloir qu'on évolue aussi ! »



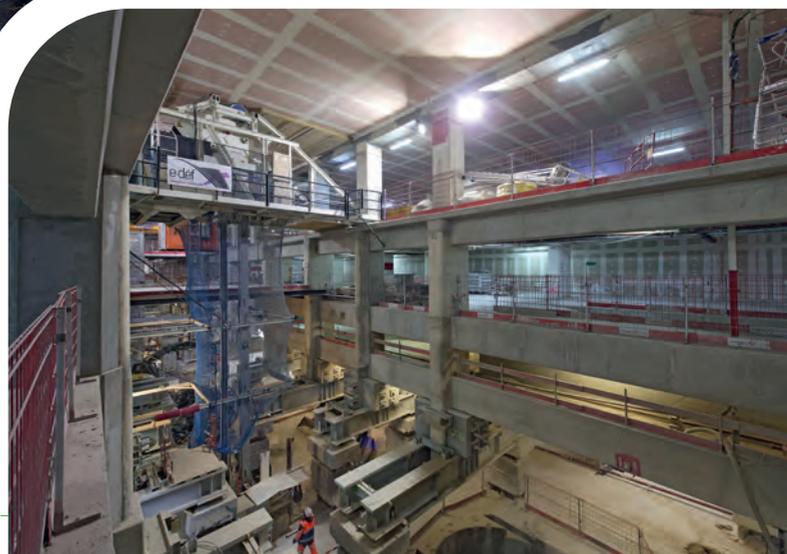
## Une REP bâtiment, oui, mais laquelle ?

Le texte du projet de loi sur l'économie circulaire prévoit une reprise gratuite des déchets triés du bâtiment à partir de 2022. Un projet qui passera éventuellement par la création d'une filière REP (responsabilité élargie du producteur) finançant le recyclage en amont par le biais d'une éco-participation des metteurs sur le marché. « Ça changerait beaucoup de choses, mais l'idée, c'est de connaître ces décrets d'application, explique Erwan Le Meur. Est-ce que ça concernera tous les acteurs ? Ou juste certaines typologies de chantiers ou de déchets ? Aujourd'hui, les plus gros chantiers trient déjà très bien. Le vrai sujet est plutôt sur les petits. Nous militons pour qu'il y ait une possibilité de négocier territoire par territoire et de faire éclore, sur chacun d'entre eux, des solutions privées de collecte et de réception des déchets des artisans. C'est un enjeu parmi d'autres, comme le développement de nouvelles filières, mais il est important ! »

1



2



3



**1. et 3. Paprec – Gennevilliers**  
Sur la chaîne de tri de Paprec Chantiers 92 à Gennevilliers, entre 15 et 20 000 tonnes de déchets en moyenne sont valorisées chaque mois.

**2. Chantier Eole:**  
La gare CNIT – La Défense sera une gare cathédrale : 15 mètres de haut, 108 mètres de long et 33 mètres de large.

# reportage

AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

Les dossiers sont broyés, mélangés et compactés par une presse sous forme de balles de papier. Ces balles seront ensuite recyclées à 100% dans un autre site spécialisé.

**50**  
collaborateurs

**25**  
véhicules  
de collecte

**10**  
broyeurs

# Au cœur de la destruction confidentielle en Suisse

Paprec, à travers sa filiale Reisswolf, est devenu en 25 ans l'un des leaders du marché de la destruction confidentielle en Suisse. Preuve de sa compétence et de son savoir-faire, celle-ci a reçu, en février dernier, le prix « Industrie et Technologie » de la chambre de commerce France-Suisse.



En quelques instants et sous les yeux du client, le camion broyeur autonome détruit tous les documents qui se trouvent dans les collecteurs. Cela prend environ six à sept minutes par conteneur. L'agent de collecte retourne les conteneurs vides puis se rend sur l'un des sites dédiés où les documents broyés sont compressés pour en faire des balles de papier prêtes à être recyclées.

**D**ématérialisation oblige, la circulation d'informations imprimées a considérablement diminué au sein des entreprises suisses. Mais le papier n'a pas disparu pour autant. Loin de là. Des documents comportant des données particulièrement sensibles sont fréquemment jetés dans des poubelles ordinaires, à la merci des esprits les plus malveillants. Facilement accessibles, ces documents abandonnés multiplient les ...

... risques d'espionnage industriel et d'usurpation d'identité. Pour éviter ces désagréments, et empêcher la consultation des documents sensibles de la même façon que l'on sécurise l'accès à un bâtiment ou à sa boîte mail avec un mot de passe, Paprec Suisse propose donc d'en assurer la destruction confidentielle, via ses filiales certifiées Reisswolf et Data Ex 4000.

L'entreprise, leader sur ce secteur, apporte en plus de ses savoir-faire des garanties de fiabilité et de traçabilité. Les spécialistes de Paprec Suisse placent des collecteurs sécuri-

sés sur le site du client. Il s'agit plus précisément de contenants en alliage métallique fermés grâce à une serrure électronique et munis d'une fente d'insertion dans laquelle le client peut glisser tous les documents sensibles qu'il souhaite détruire. Leur taille et leur capacité varient en fonction des besoins. Vient ensuite l'heure de la collecte, programmée en amont. Les collecteurs sont transportés dans le compartiment hermétiquement fermé d'un véhicule spécial jusqu'à un site Paprec Suisse dédié à la destruction confidentielle puis déchargés à huis clos. C'est au

**Les conteneurs sont déchargés à huis clos par le personnel** – le tout sous surveillance vidéo et dans le respect des dispositions de la loi sur la protection des données. Ici, une étape de tri préalable pour les images radiographiques. Les différentes matières sont séparées avant d'être respectivement détruites.

## REISSWOLF en Suisse, c'est...

- Le leader du marché suisse avec près de 25 années d'expérience, dans le domaine de la destruction confidentielle de documents et de supports électroniques.
- La destruction de données opérée dans toute la Suisse est certifiée DIN 66399.
- Une protection des données novatrice grâce notamment à notre système de verrouillage électronique de nos réceptacles.
- Une valorisation à 100% des matières issues des documents détruits.
- Quatre usines dédiées (Zurich, Bâle, Genève, Lucerne).
- 10 000 clients.



**Un conteneur client en alliage métallique** fermé par une serrure électronique de sécurité e.l.sy. Le conteneur peut être déverrouillé par une carte à puce RFID uniquement. Grâce à e.l.sy, il est possible de surveiller les collecteurs et établir si nécessaire l'historique de leur utilisation.



**Des collaborateurs qualifiés viennent remplacer les collecteurs métalliques** à la convenance du client. Les cartes à puce RFID peuvent être lues et analysées lors de leur passage. Sur la base des données de surveillance qu'elles recueillent, des rapports et statistiques réguliers peuvent être établis au besoin.



**Des camions spécialement équipés afin de vider les collecteurs dans la plus stricte sécurité.**

Les conteneurs sont déverrouillés électroniquement et vidés dans un compartiment fermé à l'arrière du camion. Les documents sont ensuite compressés dans un compacteur et donc protégés de manière infaillible pendant leur transport.

Les documents confidentiels sont ensuite déchargés dans la zone ultrasécurisée de l'un des sites Paprec Suisse qui assurent leur destruction.

cœur de ces locaux gardés et vidéosurveillés que les documents sensibles seront réduits à l'état de confettis par des broyeurs industriels, mélangés et compactés sous forme de balles de papier, puis recyclés. Après cette étape, un certificat de destruction comportant toutes les informations relatives à l'enlèvement, au transport et au broyage des documents est remis pour conclure la prestation. Pour la collecte, il est aussi possible de faire venir chez le client un camion spécialement équipé afin de vider les collecteurs dans la

plus stricte sécurité. Les conteneurs sont vidés dans un compartiment fermé à l'arrière du camion. Les documents sont ensuite compressés dans un compacteur et il est tout simplement impossible d'y accéder. Dernière possibilité, la destruction des données confidentielles peut être effectuée directement dans les locaux du client, à l'aide de camions broyeurs autonomes. Paprec Suisse est aussi capable de détruire – en plus des documents – tous les supports susceptibles de contenir des informations

sensibles (disques durs, CD, DVD, cartes de crédit, etc.) ! Les supports numériques sont broyés puis transformés en granulat valorisable.

Enfin, pour les entreprises des secteurs de l'industrie, du médical et de la création graphique, Reisswolf s'occupe de la destruction sécurisée des supports vidéos et des clichés tels que les radiographies, les tests de matériaux et les procédés d'impression. •



**Reisswolf, lauréat des Trophées du Commerce France-Suisse**

Un soleil radieux, un panorama magnifique sur le lac Léman et le Casino Barrière de Montreux comme écrin pour la cérémonie. Quoi de mieux pour célébrer cette 31<sup>e</sup> édition des Trophées du Commerce France-Suisse ?

Au palmarès 2020, Reisswolf, filiale de Paprec Suisse spécialisée dans la destruction confidentielle, remporte le prix « Industrie et Technologie » remis par la Chambre de commerce France-Suisse. *« C'est une fierté pour Paprec, s'enthousiasme Christophe Gence, le directeur des activités suisses du Groupe. C'est aussi une superbe opportunité de faire connaître nos activités de destruction confidentielle en Suisse alémanique mais aussi et surtout en Suisse romande avec notamment le canton de Genève, où nous avons démarré une activité en octobre dernier. »*

**4**  
usines dédiées  
(Zurich, Bâle,  
Genève, Lucerne)

**10 000**  
clients

sponsoring

# Paprec soutient les artistes prometteurs

Initié il y a plus de 20 ans par le président-fondateur de Paprec, Jean-Luc Petithuguenin, le programme annuel de mécénat d'artistes dévoile aujourd'hui une collection multiple qui fait la part belle à la jeune création contemporaine.

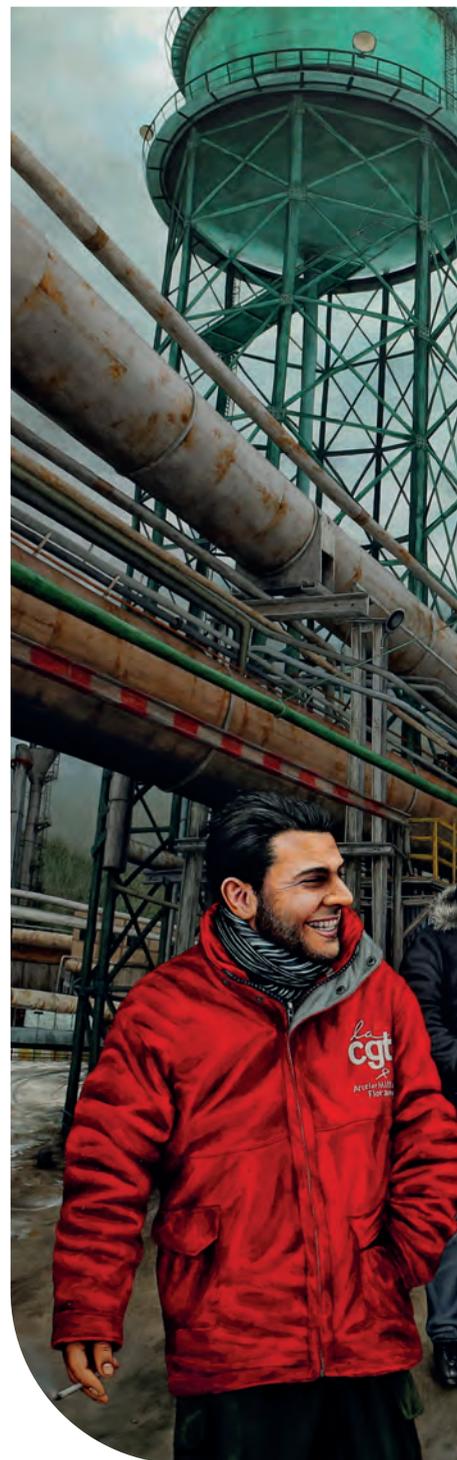
**L**es champs d'expression, chez Paprec, empruntent des chemins variés. À travers ses différents mécénats et activités de sponsoring, le Groupe n'a jamais hésité à faire entendre sa voix. Soutenir et accompagner la jeune création française est un des engagements forts et pérennes du leader français du recyclage. Le programme de mécénat d'artistes du Groupe témoigne de la pluralité et de la vivacité d'un secteur qui, plus que jamais, démontre l'excellence française.

## Sortir l'art des lieux habituels

Chaque année, Paprec accompagne un jeune artiste en lui commandant une œuvre ayant pour sujet le recyclage. L'ensemble de ces

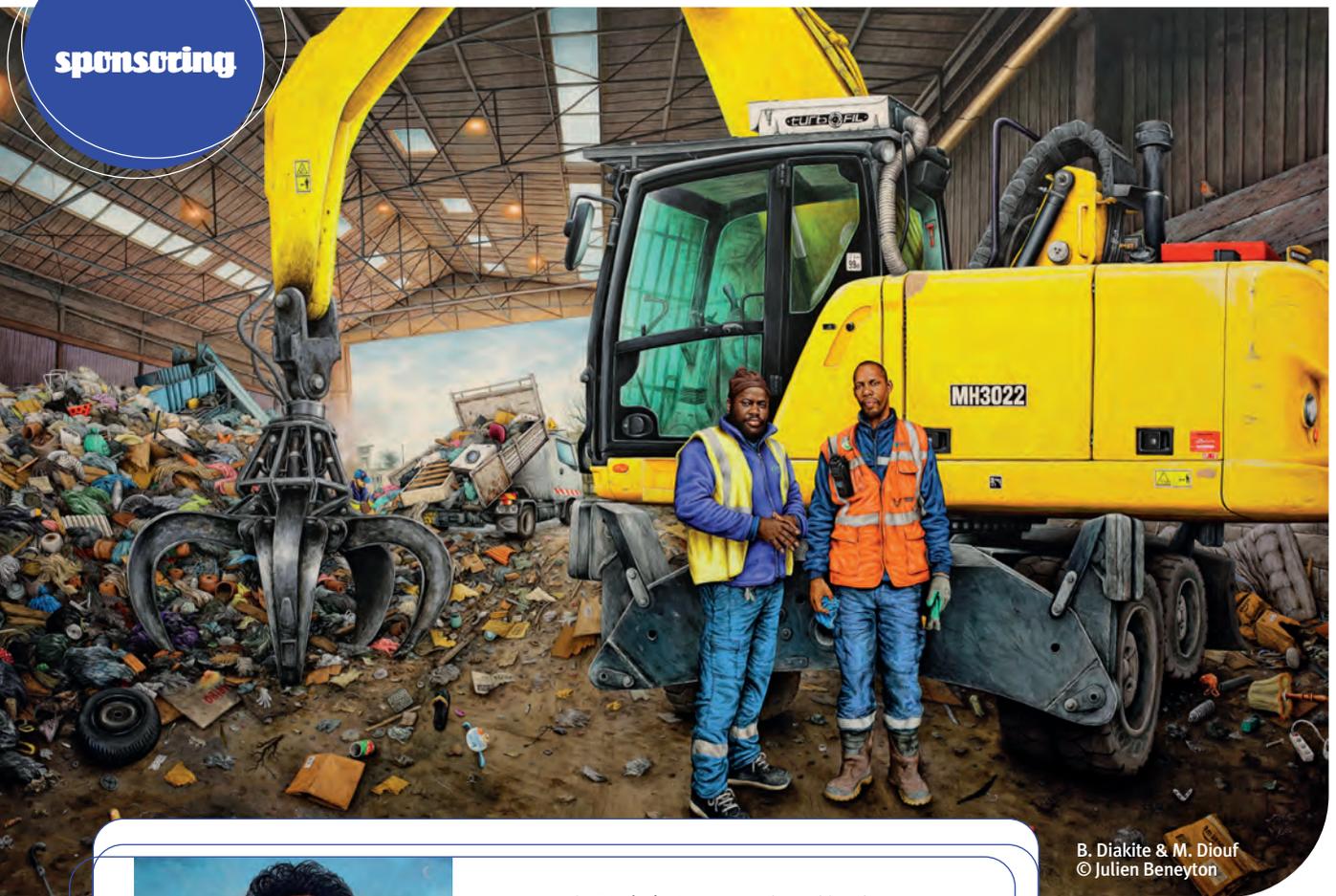
productions viennent ensuite agrémenter les espaces de réception du Groupe, au cœur de ses différents sièges sociaux hexagonaux. Un pas de côté et une façon de déplacer l'art au cœur d'un environnement non traditionnel. C'est également une invitation à l'échange et à la discussion pour des visiteurs séduits et des salariés conquis.

Cette année, le Groupe ira encore plus loin dans son engagement. Associé au lieu culturel parisien Le Carreau du Temple (Paris 3<sup>e</sup>) et à l'artiste plasticienne Eva Nielsen, le programme sera étendu à une résidence in situ au cœur de deux agences du Groupe, dont le berceau historique de Paprec situé à La Courneuve (93). •





L'Acier Lorrain – 2013, acrylique sur bois, 127 x 177 cm – © Julien Beneyton



B. Diakite & M. Diouf  
© Julien Beneyton



**JULIEN BENEYTON**  
ARTISTE PAPREC 2019

#### Est-ce que vous connaissiez déjà l'univers du recyclage ?

J'aime peindre le réel, rencontrer des gens, découvrir ce que je ne connais pas. Plus jeune, j'ai eu l'occasion de travailler sur une chaîne de tri mais je n'avais pas idée de l'envers du décor. En revanche, l'univers industriel m'intéresse depuis longtemps. Par exemple, en 2012, Arcelor Mittal menaçait de fermer les hauts-fourneaux de Florange, en Moselle. J'avais été touché par l'histoire de ces ouvriers qui aimaient leur métier et allaient perdre leur emploi. Je me suis rendu sur le site pour les rencontrer et j'en ai fait un tableau.

#### Pouvez-vous raconter les coulisses de l'œuvre réalisée pour Paprec ?

Là aussi, je voulais aller à la rencontre des équipes. J'ai visité le site de Villeneuve-

le-Roi (94) et on m'a présenté les deux collaborateurs de Paprec. Ils étaient en plein travail et ont très gentiment accepté de poser pour moi. J'ai pris énormément de photos d'eux ainsi que de l'environnement, des vues larges et des détails sous tous les angles. De retour dans mon atelier, j'ai remixé mes documents et fait un travail de composition. Le tableau porte leurs noms : Broulaye Diakite et Moukhsine Diouf.

#### Quel message vouliez-vous faire passer ?

Je veux témoigner de mon temps. Dès le départ, j'avais une idée assez précise : montrer les conséquences de notre société de consommation. Sur le site de Paprec, j'ai été marqué par la démesure avec une usine immense, des gros camions, des pelleteuses... et une impressionnante montagne de déchets.

#### Que pensez-vous de l'initiative de Paprec ?

C'est intéressant de pouvoir montrer son travail dans un autre contexte que le milieu de l'art. Je suis heureux de savoir que mon tableau va voyager dans l'entreprise, qu'il sera exposé dans un lieu de passage et que des gens s'arrêteront devant pour le regarder. Les collections d'entreprise, ça se fait de plus en plus, et le milieu de l'art s'y intéresse. Ça donne une vraie légitimité.

## BIO EXPRESS

**Artiste peintre**, diplômé de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris (2001). 42 ans, né à Échirolles (Isère). Vit et travaille à Paris.

### ROMAIN BERNINI

ARTISTE PAPREC 2006

**Artiste peintre**, diplômé en arts plastiques et médiation culturelle de l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne. 40 ans, né à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Vit et travaille à Paris.

**2010-2011** : pensionnaire de la Villa Médicis.

Représenté par les galeries Suzanne Tarasieve à Paris, et HDM à Londres et Pékin.



## CHRISTINE VANNIER

ARTISTE PAPREC 1998

**Artiste multidisciplinaire**, diplômée d'architecture (architecte DPLG 1983). Née en 1954, à Elbeuf (Seine-Maritime). Vit et travaille à l'Île Tudy (Finistère).

**Calendrier : prochaine exposition d'avril à mai 2020**, galerie Sonia Monti, 6 avenue Delcassé, Paris 8<sup>e</sup>.

« Je garde un très bon souvenir de mon expérience avec Paprec. Elle m'a permis de me lancer dans le travail sur grandes toiles. C'est une vitrine et j'y fais souvent référence lors de mes expositions. Cela a changé ma vision du recyclage. Aujourd'hui, c'est même devenu un de mes thèmes de prédilection, notamment à travers ma série de vidéos baptisée «Les Plastic Plastoc». Par ailleurs, j'ai eu la chance de voir plusieurs de mes œuvres achetées par le président de Paprec pour sa collection privée. »



© Christine Vannier

« Paprec est une entreprise que je connais depuis longtemps, étant moi-même particulièrement sensible aux problématiques écologiques. Lors de ma visite de l'usine de La Courneuve (Seine-

Saint-Denis), j'ai été fasciné à la fois par la beauté et l'étrangeté du lieu. Ces montagnes de déchets, leur organisation par couleurs, matières, statuts me donnaient l'impression d'un paysage lunaire. Dans mon tableau, j'ai tenté de retranscrire cette atmosphère, avec les employés qui s'affairent, les machines, toutes ces matières et couleurs inhabituelles pour moi. Cette commande m'a permis de travailler pour la première fois sur un tableau grand format, avec la fierté qu'ensuite il soit visible des collaborateurs. »



Luminaire en papier.

© Elise Fouin

## ÉLISE FOUIN

ARTISTE PAPREC 2004

**Designer**, diplômée de l'École Boulle en orfèvrerie et design mobilier (2003); 40 ans, née à Vesoul (Haute-Saône). Vit et travaille à Paris.

**En 2008** : a ouvert son propre atelier de création Elise Fouin design studio.

**En 2019**, deux de ses créations (les luminaires Lucinda et Papillon) entrent dans les collections permanentes du Musée des Arts Décoratifs, à Paris.

« En 2003, pour mon diplôme en design mobilier, je cherchais à travailler avec un matériau aux antipodes du métal. J'ai donc entrepris une démarche expérimentale autour du papier qui m'a amenée à m'intéresser à la filière, et donc à Paprec. À l'époque, le recyclage était un sujet assez novateur et c'était pour moi un challenge, de décliner les codes du design mobilier avec une matière qui n'est habituellement pas utilisée pour ça. En plus de me fournir la matière pour mon travail, Paprec m'avait soutenue en payant les agrandissements photo pour ma soutenance, qui n'en a été que plus impactante. Rapidement, grâce à ce diplôme et à ce travail expérimental sur le papier, j'ai été médiatisée et je me suis fait connaître.

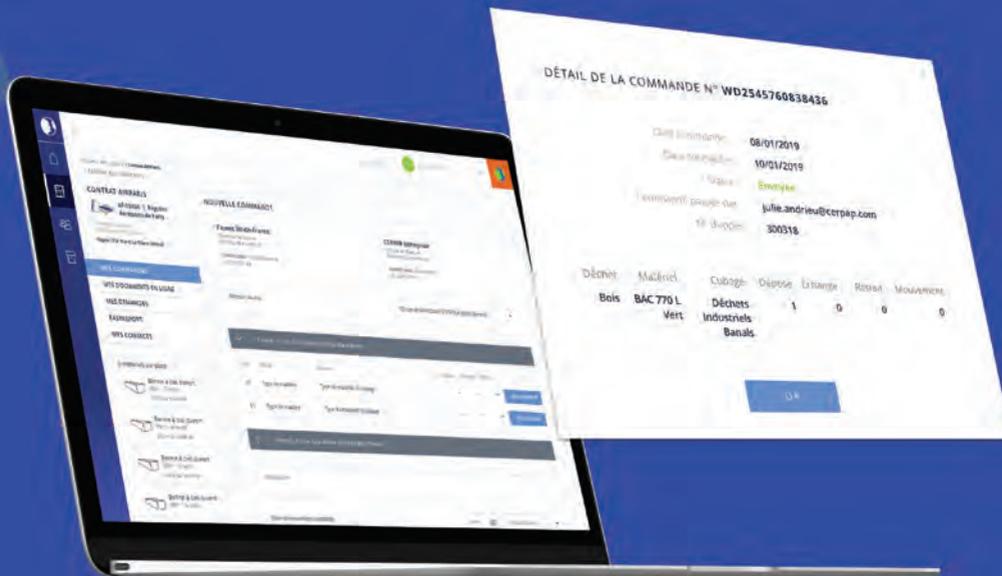
Aujourd'hui, les préoccupations environnementales ont évolué et je fais partie des designers qui représentent cette mouvance dans le milieu du mobilier. »





# MY PAPER

Votre espace client  
personnalisé



- ✓ **Commandez** vos prestations
- ✓ **Visualisez et exportez** vos reportings
- ✓ **Accédez** à votre espace collaboratif
- ✓ **Retrouvez** vos documents dématérialisés



**Votre commercial** ou votre agence la plus proche se tiennent à votre disposition pour **toutes vos questions.**